BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 817

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

Ventes et cessions

339 082 018 RCS Quimper.
GARTAL.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 505500.00 EUR.
Adresse : Rue André Michelin, Za de Troyalac'h, 29170 Saint-Évarzec.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : D'un projet de contrat de fusion sous seings privés signé électroniquement en date du 17 juin 2026, déposé le 23 juin 2026 au greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER pour la société GARTAL et déposé le 18 juin 2026 au greffe du Tribunal de commerce d'AURILLAC pour la société COURBEYRE, il résulte que la société GARTAL, se propose de fusionner avec la société COURBEYRE, société par actions simplifiée au capital de 5.960.810 euros, dont le siège social est situé 1 Impasse Blaise Pascal, ZAC de Baradel à AURILLAC (15000), identifiée sous le numéro 493 555 635 RCS AURILLAC, par voie d'absorption de cette dernière. La société COURBEYRE ferait apport à la société GARTAL de la totalité de son actif évalué à 10.028.007 € contre la prise en charge de l'intégralité de son passif s'élevant à 3.138.024 €, soit un apport net de 6.889.983 €. En représentation de la valeur nette des apports de la société COURBEYRE, il serait créé 5.418 actions de 100 € de nominal de la société GARTAL en augmentation de 541.800 € de son capital, émises avec une prime globale de fusion de 6.348.183 € et attribuées aux associés de la société COURBEYRE à raison d'1 action GARTAL pour 110 actions COURBEYRE. Les créanciers des sociétés parties à cette opération, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-15 et R.236-11 du Code de commerce..